



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 7 mars, défendons nos biens : la Sécurité Sociale et l'Hôpital public

C'est la disette salariale à l'image des orientations gouvernementales sur le SMIC. 10 ans sans coup de pouce, le patronat du commerce suit cette logique sur les grilles des minima.

En même temps le gouvernement offre dans la continuité des autres, des aides "permanentes" en cadeaux aux entreprises. Ils ont un impact direct sur nos vies et nos possibilités de nous soigner. Les remboursements de la Sécurité Sociale sont la conséquence des exonérations gigantesques des cotisations sociales (notre salaire différé).

On nous a poussés dans les bras des complémentaires santé pour pallier au désengagement programmé de la Sécurité Sociale (largement rêvé par des leaders du MEDEF par ailleurs dirigeants de compagnies d'assurance).

Les accords de branches n'ont pas répondu à nos demandes, en particulier les cotisations proportionnelles aux salaires, une prise en charge partielle des cotisations des plus faibles financièrement par les fonds sociaux des complémentaires. C'est pour cela que nous ne les avons pas signés, car nous sommes pour la solidarité.

La situation, c'est que les temps partiels au SMIC et les apprentis pourront refuser de prendre la complémentaire... Est-ce que ne pas avoir les moyens c'est un refus ? NON, c'est une exclusion du droit de se soigner par la contrainte.

C'est une grande partie des salariés du commerce qui est payé au "ras des pâquerettes" et par conséquent qui doit faire le choix entre logement, habillement, se nourrir ou se soigner, pour eux et leurs familles.

Les conditions de travail des salariés du commerce se dégradent de plus en plus et ils sont victimes d'accidents du travail et maladies professionnelles très fréquemment avec une lanterne rouge pour les magasins du bricolage. Les salariés du commerce sont en droit d'avoir accès rapidement à des soins...

Ça n'est pas avec la disparition programmée d'hôpitaux publics que la situation s'améliorera pour les plus démunis.

La Sécurité Sociale et l'Hôpital public sont à nous, ils sont intrinsèquement liés, c'est pour cela que la Section fédérale du Commerce invite ses militants, et plus largement, à soutenir l'action du 7 mars 2017 à l'appel de nos camarades hospitaliers et des organismes sociaux de notre Organisation syndicale.

Ensemble défendons nos salaires, notre Sécurité Sociale et l'Hôpital public.

Paris, le 20 février 2017

Contact :

Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce - 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24

